

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 NOVEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze et le 06 novembre 2014 à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 13

Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric - Mme SOUILLE Sylvie - Mme LAURENSOU Martine — M. GUGLIELMETTI Michel – Mme DELSAHUT Marie-France – M. DESPEYROUX Rémi — Mme FLORET Virginie – Mme CROS Corinne – Mme RANNOU Sylvie - M. DAVID Éric - M. BAYNAT Régis

Absents excusés : - M. PRADAYROL Patrick – M. Cyril DELPON.

Date de la convocation : le 28 octobre 2014 - Secrétaire de séance : M. Eric DUBARRY

Objet : approbation du PV du conseil municipal du 04 septembre 2014

Le procès-verbal est approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

Objet : avis sur l'adhésion de la commune de Montet-et-Bouzal au Grand-Figeac

Le conseil municipal approuve cette adhésion.

Objet : avenant à la convention du service internet auprès du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Lot

Cet abonnement permet de passer les délibérations au contrôle de légalité de la sous-préfecture, la dématérialisation des marchés au-dessus d'un certain montant. Ces prestations sont passées via le CGFPT du Lot.

L'avenant est accepté.

Objet : adoption règlement et tarif pour les emplacements dans le columbarium

Une liste de tarif est proposée au conseil et la lecture du règlement est effectuée par le maire. Le columbarium avec le jardin a coûté 15000 euros. Il faut prendre en compte le prix des plaques par emplacement. Le conseil valide un règlement à 800 euros en perpétuel. Les sommes récoltées seront partagées par moitié pour la commune et l'autre pour le CCAS. Pour le jardin du souvenir, une somme de 30 euros est demandée.

Objet : validation des rapports 2013 du SAEP de Thémines et du SPANC

C'est un transfert de compétences pour le SAEP, et les comptes du SPANC. Approbation du conseil municipal.

Objet : information sur les décisions prises par le Maire au vu de sa délégation

Le maire par délégation pourrait préempter sur un terrain vendu à.

Objet : compte rendu des commissions communales et intercommunales s'il y a lieu

Commission de Sylvie SOUILLE

La revue communale est établie en fin d'année, les associations communiquent leurs articles afin d'alimenter la revue. Il faudrait que les articles soient communiqués plus rapidement et soient modifiés. L'an dernier, les personnes avaient regretté le manque d'impression couleur des articles. La revue sera montée en janvier et distribué en février.

Le dimanche 14 décembre avait été choisi pour le Noël. Un film a été choisi par Issendolus animations pour un montant de 250 à 300 euros, un seul film a été proposé « le père Frisma ». La commune offrira des poches de bonbons via le Père Noël. Un tract sera établi pour l'arbre de Noël vers le 20 novembre pour le post-contact.

Compte rendu de la réunion du SYDED : des poubelles semi-enterrées pourraient être installées lors de l'opération centre bourg. Elles remplacent une quinzaine de poubelles. Des camions passeraient toutes les trois semaines mais il y aurait un problème d'odeur.

Le 17 novembre, une réunion aura lieu sur le budget concernant l'opération cœur de village. A l'issue, nous connaissons la part budgétaire qui revient à la commune.

Lors d'une forte précipitation, une fuite est apparue sur le faîtage. Une entreprise est passée constater les dégâts et a établi un devis pour 3200 euros. Le devis est accepté.

Pour l'enfouissement des réseaux, le taux de 25% accordé par le FEDL a été ramené à 15%. Une demande a été envoyée pour profiter de ce changement mais elle a été refusée.

La DGF va baisser durant les trois années à venir et nous aurons une baisse globale de 15000 euros jusqu'en 2017, cela représente 12%.

Le 11 novembre, la cérémonie va se dérouler sur la commune d'Issendolus. Il y aura la lecture du texte du ministre, dépôt de la gerbe, lecture des morts, minute de silence puis marseillaise.

Lecture du texte de Montal concernant la fermeture des écoles,

Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 23h30

Le Maire

Patrick DELLAC